

Vienne

Hôpital : les urgences accessibles désormais jusqu'à 22 h

Le Dauphiné Libéré



Les patients auront deux heures de plus pour se rendre aux urgences sans passer par le 15. Photo Le DL/Jean-Baptiste Bornier

Depuis le 2 octobre, les patients peuvent se rendre aux urgences de l'hôpital de 8 h à 22 h. Une extension de deux heures (20 h auparavant) qui ne nécessite pas de faire appel au 15. Le numéro reste obligatoire à composer entre 22 h et 8 h. Les urgences gynécologiques, obstétricales et pédiatriques sont, elles, accessibles sans appel au 15. Le centre hospitalier rappelle de contacter en priorité un médecin traitant la journée.